



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq le onze du mois de mars à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la CCAVT à Airvault, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président du CIAS.

Date de la convocation : 4 mars 2025

Nombre de membres :

- En exercice : 21
- Présents : 12
- Votants : 16

Présents : Lucienne AUBRY, Brigitte BAUDON, Nadia CADET, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Sylvie JOZEAU, Jean-Claude LAURANTIN, Hélène MARSAULT, Françoise RICHARD, Daniel ROBERT, Nadine VIVIER.

Excusés avec pouvoir : Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Sylvie JOZEAU

Françoise BRAUD a donné pouvoir à Hélène MARSAULT

Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Frédérique DAMBRINE

Cécile GLORIAU a donné pouvoir à Véronique DIGUET

Excusés/Absent(e)s: Gérard CHABAUTY, Gérard GIRET, Pierrette MILLIASSEAU, Anne-Marie POUPIN, Micheline REAU.

Secrétaire de séance : Anne ALLIER

CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE LE SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) DU CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET ET LE SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) MIXTE ADMR NORD-GATINE

Délibération n° D 2025-002

- Vu le décret n° 2023-608 du 13 juillet 2023 relatif à l'organisation et à la qualité des services d'autonomie à domicile, notamment les dispositions relatives aux prestations d'aide et de soins à domicile (article L.312-1 I 6° et 7° du CASF),
- Vu le projet de convention

Après délibération et à la majorité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration :

- ✓ Autorise M. le Président ou son représentant, à signer la convention correspondante et tout document s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme, le 13 mars 2025

La secrétaire de séance,
Anne ALLIER

Le Président,
Olivier FOUILLET